

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 77

TRIMESTRIEL 01 | 02 | 03 2025



Hôtel de Ville, Binche, © B. Orban

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407





Hôtel de Ville, Binche. © B. Orban

ÉDITO

- 4 | La **mise en lumière** du **patrimoine wallon** sur la scène **européenne** et **internationale** en **2024**

RESTAURATION

- 6 | **Hôtel de Ville de Binche. Autopsie** du **chantier** de la **restauration** de l'enveloppe **extérieure**

SUBSIDES

- 8 | Biens pastillés à l'**Inventaire régional du patrimoine**. Les **premiers subsides** de l'année **2024**

ARCHÉOLOGIE

- 10 | La **ferme du Baron** à **Huppaye. Découverte** exceptionnelle d'anciens **épandages d'ardoises**
- 12 | Les **Journées d'archéologie** en **Wallonie**

FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 14 | **Pierre sèche** : les **savoirs** et **savoir-faire** des **murailleurs belges** reconnus par l'**UNESCO**
- 15 | Retour sur la **conférence** de rentrée du **Master de spécialisation interuniversitaire**
- 16 | **Startech's Days 2024**
- 16 | À vos **agendas!**

PUBLICATIONS

- 17 | Les **Carnets du Patrimoine**
- 20 | **Qu'est-ce qu'une église?** Un nouveau titre dans la **collection jeunesse**
- 20 | Le **rapport d'activités annuel** de l'AWaP

DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 21 | La **CRMSF** publie le **39^e tome** de son **Bulletin**
- 23 | **Sites patrimoniaux** et **entreprises**, un **mariage** impossible?
- 25 | Un nouvel **ouvrage** pour mieux **comprendre** et **valoriser** le **patrimoine civil public** en milieu **rural**
- 26 | **40 ans** de **patrimoine industriel** en **Wallonie** et à **Bruxelles**
- 27 | Actes de la **journée d'étude** sur le thème des **Folies de pierre. Grottes, rochers, rocailles**
- 27 | Sortie de presse de l'**ouvrage Namur Sculpture. Premiers regards**

ÉVÉNEMENTS

- 28 | Réouverture du **Musée archéologique** de **Namur**. Un **nouveau regard** sur l'**archéologie namuroise**
- 29 | **4^e meeting** du réseau européen **Matériauthèques du patrimoine architectural**
- 30 | **Journées** de l'AWaP 2025. **Focus** sur le **patrimoine xx^e** en **Wallonie**
- 31 | L'AWaP à la **54^e Foire du Livre** de **Bruxelles**
- 31 | **Appel à participation**. Journées européennes de l'**archéologie 2025** en **Wallonie**
- 32 | Les **37^{es} Journées du Patrimoine**, place au « **Patrimoine gourmand** »
- 34 | Une **délégation sud-africaine** en visite sur les **lieux mémoriels** de la **Grande Guerre**
- 34 | **Conférences**

POUR LES PLUS JEUNES

- 35 | Le **Carnaval de Binche**, classé au **Patrimoine mondial** de l'**UNESCO**

LA MISE EN LUMIÈRE DU PATRIMOINE WALLON SUR LA SCÈNE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE EN 2024

En 2024, le patrimoine wallon s'est imposé comme un acteur incontournable sur la scène européenne et internationale. Sous l'égide de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), de nombreuses initiatives ont renforcé la présence et la reconnaissance de la Wallonie dans le domaine du patrimoine culturel. Grâce à des conférences prestigieuses, des projets collaboratifs et des événements marquants, le patrimoine wallon a brillé par son engagement et son expertise. Retour sur une année riche en actions, réalisations et ambitions renouvelées.



Visite d'experts lors de l'European Archaeological Council, Villers-la-Ville. © AWaP

Un contexte historique porteur

La présidence belge du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2024 a constitué une opportunité unique pour mettre en avant le patrimoine et la culture. Dans ce cadre, l'AWaP a participé à plusieurs événements majeurs qui ont renforcé son positionnement à l'international. Parmi eux, la conférence internationale Museums paving the way in an AI-driven society, organisée par NEMO, FARO et ICOM Wallonie-Bruxelles, a exploré les défis et opportunités liés à l'intelligence artificielle dans les musées. Cet événement a mis en lumière l'importance des institutions culturelles dans des enjeux sociétaux critiques, tels que la lutte contre les fausses informations ou la protection des démocraties en Europe.

Un autre temps fort de cette présidence a été la conférence Unity in Diversity? Culture, Heritage, and Identity in Europe, tenue à Anvers en avril 2024. Cet événement a rassemblé des experts, des décideurs et des acteurs culturels autour des défis de l'identité européenne, de la diversité et de la résilience culturelle en période de crise. L'AWaP, en tant que membre actif de la délégation belge, a partagé des initiatives concrètes tout en affirmant son expertise en matière de préservation et de valorisation patrimoniale.

Des actions concrètes et impactantes

En mars 2024, l'AWaP a participé à la vingt-cinquième rencontre annuelle de l'European Archaeological Council (EAC), qui s'est déroulée à Bruxelles. Cet événement marquait un quart de siècle de collaboration en matière d'archéologie européenne et a abordé des thématiques essentielles, telles que la gestion des sites urbains face au changement climatique et aux défis de la contamination chimique. La visite de l'abbaye de Villers-la-Ville, joyau du patrimoine wallon et propriété régionale, a renforcé le dialogue entre valorisation locale et perspectives européennes. Ce fut l'occasion pour des experts internationaux de découvrir le site à travers sa muséographie et les travaux le mettant en valeur.

Toujours en 2024, la Wallonie a accueilli avec succès les Journées européennes de l'archéologie pour la toute première fois. Ces Journées, organisées du 14 au 16 juin, ont permis au grand public de plonger au cœur des fouilles et des découvertes archéologiques, notamment sur des sites phares comme Vaux-sous-Chèvremont (Province de Liège) ou la grotte Scladina (Province de Namur). Pour accompagner ces initiatives, l'AWaP a publié un ouvrage pédagogique destiné aux plus jeunes, intitulé *Qu'est-ce que l'archéologie ?*, réaffirmant ainsi l'importance de l'éducation au patrimoine.

Par ailleurs, la participation active de l'AWaP à l'European Heritage Heads Forum (EHHF) en décembre 2024 à Cracovie a consolidé sa place sur la scène internationale. Ce forum stratégique a permis d'évoquer des enjeux urgents comme les inondations en Pologne, les impacts du conflit en Ukraine et l'usage des technologies numériques pour préserver les mémoires culturelles locales. La Wallonie a présenté les mesures prises suite aux tragiques inondations de juillet 2021. Ces discussions ont renforcé les liens entre les différents pays membres et ouvert des perspectives pour des collaborations futures.

Perspectives et ambitions pour l'avenir

L'année 2025 s'annonce tout aussi ambitieuse pour le patrimoine wallon. L'AWaP continuera de tisser des liens solides avec ses partenaires européens et de jouer un rôle actif dans des événements clés, par exemple la réunion de l'EAC à Gdansk ou une conférence sur la maintenance du patrimoine en Slovaquie. Ces initiatives s'inscrivent dans une vision à long terme visant à encourager le dialogue interculturel, à partager les meilleures pratiques et



Session lors de l'European Heritage Heads Forum Unity in Diversity, Cracovie. © AWaP

à faire briller la Wallonie sur la scène internationale.

En outre, l'AWaP ambitionne de multiplier les actions éducatives et participatives afin de sensibiliser le public, notamment les jeunes, à l'importance de la préservation patrimoniale. Des projets innovants sont déjà en préparation pour renforcer l'accessibilité et la valorisation des sites wallons.

Mobilisation et engagement

Le patrimoine wallon, riche de sa diversité et de son histoire, a su se démarquer en 2024 par des initiatives concrètes et impactantes. Ces réalisations témoignent de l'engagement collectif des acteurs locaux, nationaux et internationaux, illustrant la pertinence des collaborations et projets menés cette année. Grâce à cette dynamique commune, nous contribuons à garantir la préservation et la promotion de ce patrimoine sur la scène européenne et au-delà.

Sophie DENOËL

En 2024, la Wallonie a accueilli avec succès les Journées européennes de l'archéologie pour la toute première fois.

HÔTEL DE VILLE DE BINCHE.

AUTOPSIE DU CHANTIER DE LA RESTAURATION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE

Dans la continuité des travaux sur la collégiale Saint-Ursmer, la Ville de Binche a entrepris la restauration de son hôtel de Ville, bâtiment emblématique de la cité classé depuis 1936. Son beffroi, sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1999, a subi de multiples transformations, la dernière étant celle de l'architecte Pierre Langerock (1896-1899). Cependant, l'état sanitaire alarmant du bulbe sommital a imposé une intervention urgente, renforçant ainsi la volonté de sauvegarder cet édifice unique.

Diagnostic et premières interventions

La pose d'un échafaudage a révélé des dégradations graves, notamment sur le bulbe, envahi par des pigeons et fragilisé par des assemblages de mauvaise qualité, souvent limités à des clous et des assemblages mal taillés quand ils l'étaient. Certaines lucarnes, en état de ruine, avaient dû être évacuées pour prévenir tout danger.

La restauration a nécessité des techniques artisanales d'assemblage traditionnelles : tenons-mortaises, entures à mi-bois, queues d'aronde... Le bulbe a été entièrement reconstruit en chêne de premier choix, principalement issu de forêts locales, avec un montage préliminaire à blanc pour garantir une installation sécurisée et précise. La structure conserve une souplesse essentielle face aux vents et vibrations.

Couverture et défis techniques

La toiture présente de nombreuses difficultés dues à sa géométrie complexe et à ses éléments décoratifs. La pré-embase, sous l'épi sommital en fer forgé, est constituée de tables de plomb assemblées par agrafures et ornée de crochets néogothiques en plomb massif, dorés à la feuille d'or 23 carats. Ces pièces, recrées à partir d'un moule, renforcent l'esthétique du beffroi.

Les lucarnes, trop petites pour des ardoises classiques, ont été recouvertes de tables de plomb pour garantir leur durabilité. Le bulbe et la toiture pyramidale à huit pans, couverts d'ardoises naturelles espagnoles, chacune taillée sur mesure selon une ligne de fuite, présentent une finition soignée avec des arêtières croisés à rangs consécutifs. L'ensemble des raccords d'étanchéité sont en plomb d'une épaisseur de 3 mm. Les protections en plomb des menuiseries apparentes ont été refaites, chaque pièce étant ajustée individuellement pour épouser les formes, assumer les phénomènes de dilatation et prévenir les infiltrations.



Vue d'ensemble de l'hôtel de Ville et son beffroi, Binche. © SPW - F. Dor

La restauration a nécessité
des techniques
artisanales d'assemblage
traditionnelles.



Habillage d'une des quatre lucarnes à l'aide de tables de plomb, Binche. © AWaP



Habillage des poteaux et raccords d'étanchéité à l'aide de tables de plomb de 3 mm d'épaisseur, Binche. © AWaP

La restauration de la façade et des lucarnes

Les couvertures dites « en plan carré » des parties basses utilisent des crochets en inox austénitique noirs et des noues en plomb. Les lucarnes hors beffroi, recouvertes d'ardoises naturelles, bénéficient d'un faitage à trois pièces en plomb et de piédroits recouverts de tables de plomb soigneusement embouties pour suivre les moulures du bois.

La protection des larmiers en grès de Bray, essentiels pour éloigner les eaux de pluie des maçonneries, avait été réalisée en plomb lors de la campagne de restauration de 1896-1899. Malheureusement, leur mise en œuvre ne prenant pas en compte, entre autres, les phénomènes de dilatation, il a fallu constater leur détérioration. Un nouveau système prévoyant un léger glacis, une membrane de désolidarisation, des pattes de cuivre étamé et des plaques de plomb assemblées sur ourlets pleins, a été adopté pour améliorer leur protection et assurer leur durabilité.

Les protections
en plomb
des menuiseries
apparentes
ont été refaites.

Hommage aux artisans

La restauration de l'hôtel de Ville reflète une qualité d'exécution remarquable. Des motifs dorés à la feuille d'or, hommage au folklore binchois, une fluidité des lignes et des détails élégants témoignent de la maîtrise technique des artisans. Pour plus de détails illustrés par un portfolio et une animation 3D, rendez-vous sur le site de l'AWaP.

Jean-Christophe SCAILLET



Chaque crochet, d'une longueur de 11,5 cm et d'une largeur de 7 cm, a été doré à la feuille d'or 23 carats. Ils ont été assemblés sur chaque arête grâce à une soudure autogène. Cette configuration accentue ainsi la lisibilité des arêtiers face au contre-jour du ciel, Binche.

© AWaP

BIENS PASTILLÉS À L'INVENTAIRE RÉGIONAL DU PATRIMOINE. LES PREMIERS SUBSIDES DE L'ANNÉE 2024

Dans le précédent numéro de *La Lettre du Patrimoine* (n° 76), nous vous avons présenté la nouvelle subvention pour travaux sur biens pastillés à l'Inventaire régional du patrimoine (IRP), introduite par le nouveau Code wallon du patrimoine le 1^{er} juin 2024.

Nous avons maintenant le plaisir de vous faire découvrir les quatre biens qui ont d'ores et déjà pu en bénéficier en 2024.

Maison d'habitation à Spa (province de Liège)

Mitoyenne et à front de voirie, cette intéressante maison de style Art nouveau a été édifée au début du XX^e siècle d'après des plans de l'architecte Marcel Hansen. C'est une construction en briques blanches et bleues, calcaire et moellons de grès présentant une façade de deux travées, celle de droite plus large agrémentée d'une logette en bois reposant sur une triple console de fer forgé. Elle possède un décor Art nouveau soigné : mosaïques à motifs floraux surmontant la baie de cave pourvue d'une élégante grille en fer forgé, sgraffites à la baie de gauche du premier étage et partiellement à la frise d'arcatures sous la corniche. Toutes les baies ont conservé leurs menuiseries à

petits bois d'origine, ornées de vitraux colorés.

Réf. Inventaire : 63072-INV-0075-01

Intervention : remise en couleur des châssis et des ferronneries des façades avant, arrière et de l'annexe de l'habitation dans les teintes actuelles (blanc).

Entreprise : Alain THREIS Peinture-décoration de Spa

Montant travaux : 9 559,08 € TVAC

Montant subvention : 7 169,31 €

Église Saint-François-d'Assise de Louvain-la-Neuve (province du Brabant wallon)

Construit en 1984 par l'architecte Jean Cosse, cet édifice s'implante sur un flanc de coteau du quartier de l'Hocaille. Les volumes en brique de teinte rosée et



Maison d'habitation, Spa. © AWaP



Église Saint-François-d'Assise, Louvain-la-Neuve.

© AWaP



Maison d'habitation, Gesves. © AWaP



Ancien relais de poste, Tellin. © AWaP

en béton se composent d'un campanile, du sanctuaire proprement dit auquel on accède depuis un parvis par un sas d'entrée. Le sanctuaire est prolongé par une longue aile abritant un presbytère, un foyer, un logement communautaire et des salles de réunions. Le campanile, de plan carré, est jouté par quatre petits volumes bas. Il se termine par une haute croix. Il symbolise pour l'architecte les mains tendues vers le ciel. Le cœur de l'église a la forme d'un rectangle surmonté de trois toitures d'ardoise en appentis laissant filtrer la lumière par un bandeau courant tout le long du grand côté. Les petits côtés sont percés de hautes et étroites saignées vitrées.

Réf. Inventaire : 25121-INV-0074-01

Intervention : restauration de la couverture supérieure du campanile

Entreprise : Toitures BERNARD de Nivelles

Montant travaux : 7 619,82 € TVAC

Montant subvention : 5 714,86 €

Maison d'habitation à Gesves (province de Namur)

Fermée d'une grille à rue cantonnée de piliers panneautés, cette élégante demeure bourgeoise a été construite en grès durant le troisième tiers du XIX^e siècle. Elle est montée sur un sous-bassement en plaqu岸 de calcaire et possède une façade en moellons réglés. Elle est également ordonnée en double corps et structurée horizontalement par les bandeaux en calcaire qui soulignent les baies au linteau bombé à clé. Une corniche en bois longe le toit d'ardoise à deux versants à croupes.

Réf. Inventaire : 92054-INV-0145-01

Intervention : rejointoyage de la façade

Entreprise : RHAINOTTE Sablage de Achet (Hamois)

Montant travaux : 8 972,90 € TVAC

Montant subvention : 6 729,67 €

Ancien relais de poste à Tellin (province du Luxembourg)

Cet ancien relais de la poste impériale (ou « château » de Tellin) possédait une position intermédiaire entre les relais voisins de Paliseul et de Marche-en-Famenne. Cette étape frontière se situait sur l'axe, jadis très fréquenté, reliant d'une part Paris via Sedan, de l'autre Marche et Liège. Le complexe a été construit en 1750 à l'emplacement des ruines du château des seigneurs de Tellin.

C'est un petit quadrilatère clôturé d'allure classique, en moellons de calcaire blanchis. L'accès dans la cour, fermée par un haut mur, se fait via un porche. À l'est, le logis occupe toute la longueur d'un petit côté, comptant sur deux niveaux cinq larges travées de baies à simple cadre rectangulaire enserrant une croisée médiane, mais dont la porte sous larmier est rehaussée d'un encadrement mouluré dotée d'un cavet et d'un linteau à coussinets. La structure est analogue en façade arrière. Les murs-pignons sont percés par deux rangs de fenêtres de même type. À l'arrière, sur l'angle sud-est, se trouve une tour circulaire surmontée d'une pyramide d'ardoises à coyau. Les ailes sud et ouest, plus basses, devaient être à l'origine des écuries et des remises.

Réf. Inventaire : 84068-INV-0077-01

Intervention : rejointoyage du mur de clôture

Entreprise : RHAINOTTE Sablage de Achet (Hamois)

Montant travaux : 22 253,11 € TVAC

Montant subvention : 10 000 €

Nous remercions chaleureusement les propriétaires de leur investissement pour la conservation de ce beau patrimoine.

Vanessa AMORMINO,
Benoit DEBATY
et Jean-Yves DEFFRASNE

Renseignements

<https://agencewallonnedupatrimoine.be/inventaire-du-patrimoine>

LA FERME DU BARON À HUPPAYE.

DÉCOUVERTE EXCEPTIONNELLE

D'ANCIENS ÉPANDAGES D'ARDOISES

Durant les fouilles menées par l'AWaP et l'asbl Recherches et Prospections archéologiques, à la ferme du Baron à Huppaye, les vestiges maçonnés d'une église ont été mis au jour.



Vue zénithale des vestiges de l'église, avec indication en bleu des surfaces occupées par les différents fossés repérés, Huppaye. © RPA-AWaP

Érigé à la fin du XII^e siècle en fond de vallée et en bordure d'une vaste zone humide, l'édifice a connu plusieurs phases d'agrandissement et de rehaussement des sols jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, probablement suite à des inondations répétées. Ces soucis ont entraîné, dès le Moyen Âge, le creusement de fossés drainants autour de l'église, à quelques mètres des murs. Au nord, où les fouilles ont été possibles sur une large surface, trois fossés larges de 2 à 4 m et conservés sur 1 à 1,80 m de profondeur ont été identifiés avec certitude ; un quatrième est supposé. La stratigraphie montre qu'ils ne sont pas contemporains, qu'ils sont le fruit de plusieurs curages et réaménagements et qu'ils étaient régulièrement remplis d'eau.

La fouille de leurs comblements a révélé une grande quantité de déchets de chantier tels que des moellons et dalles de sol en Gobertange, des tuiles plates en terre cuite et surtout de très nombreuses ardoises de provenances variées. Habituellement piétinées sur le sol des chantiers, ces ardoises ont ici été protégées par les pièces d'eau et ont pu s'installer confortablement dans la vase en attendant leur découverte. La topographie particulière du site de l'église a donc permis la conservation tout à fait exceptionnelle d'un lot d'ardoises médiévales probablement accumulées au cours des chantiers successifs, et protégé par l'abandon du site au début du XIX^e siècle.

Pour comprendre l'importance de cette découverte, il faut réaliser que, parmi les différentes composantes d'une construction (maçonneries, sols, charpentes...), la toiture est l'élément le plus exposé et celui qui a l'espérance

de vie la plus réduite. Une couverture en ardoise posée de nos jours est ainsi censée durer autour de 80 ans. Certains matériaux sont plus durables que d'autres, comme la tuile, mais c'est alors le support, ici un lattis, qui finit par céder. On sait par les archives et certaines découvertes que les matériaux de couverture étaient couramment réutilisés au Moyen Âge et sous l'Ancien Régime, mais depuis le XIX^e siècle, des préoccupations esthétiques (cohérence visuelle) ou réglementaires (certification du matériau) poussent lors des restaurations à remplacer la totalité de la couverture, sans réemploi. À la même époque, la révolution industrielle a profondément modifié les modes de production, de diffusion et d'utilisation de ces matériaux, au point de faire disparaître des savoirs et des pratiques ancestrales. Faute d'une conservation matérielle, notre connaissance des toitures anciennes reste donc fort théorique, basée largement sur des



Reconstitution, à partir d'ardoises retrouvées en fouille, de trois couvertures médiévales regroupant les trois provenances principales sur un peu moins d'1 m², Huppaye. © AWaP

documents comptables, souvent laconiques, qui certes permettent d'identifier les provenances, les coûts, certains artisans et leurs clients, mais restent dans l'ensemble muets sur la matérialité de l'ouvrage.

L'archéologie rencontre régulièrement ces matériaux de couverture, mais le plus souvent à l'état de fragments méconnaissables, dans des couches dites « de destruction » qui ne permettent pas d'attribuer au matériau une date et une provenance assurées. Ainsi, ces dernières années, seuls deux lots d'ardoises anciennes un peu complètes ont été identifiés en France, en Anjou. L'un a pu être daté du XV^e siècle, mais il est extrêmement réduit (quarante-quatre pièces); l'autre est plus étoffé mais beaucoup trop récent (vers 1800) et homogène (une seule

phase) pour nous éclairer sur l'histoire ancienne du matériau.

La découverte de vastes épandages d'ardoises autour de l'église de Huppaye constitue donc une occasion exceptionnelle de prendre enfin connaissance de la matérialité de ces couvertures, dans un contexte qui devrait permettre de leur attribuer des datations raisonnablement fines et d'observer leur évolution. La fouille ayant été clôturée fin 2024, l'analyse du lot commence à peine. Outre les tuiles plates, qui appartiennent curieusement à un modèle courant dans le Tournaisis, il est principalement constitué d'ardoises de provenances et de formats variés, indiquant très probablement des chantiers successifs, dont la datation reste à établir. La grande quantité de ces objets (près de trois mille) et leur bon état de

conservation (plusieurs centaines d'ardoises complètes) permettra d'observer finement la variété des formats et leur évolution, mais aussi les modes de production et de pose, ou encore les outils utilisés, tous ayant laissé des traces plus ou moins lisibles.

L'étude géologique, en collaboration avec l'Institut des Sciences naturelles, devrait permettre de préciser notre connaissance des bassins d'approvisionnement en matériaux de couverture au Moyen Âge. Si certaines provenances doivent encore être confirmées, la majorité des ardoises semble venir du Massif de Rocroy, le long de la Meuse, et de la vallée de la Semois.

Véronique DANESE
et Laurent DELEHOUZEE

Bibliographie

Danese V., 2023. La ferme du Baron à Huppaye et ses découvertes archéologiques, *Lettre du Patrimoine*, 72, p. 14-15.



Détail de l'épandage d'ardoises dans un des fossés en cours de fouille, Huppaye. © RPA-AWaP

LES JOURNÉES D'ARCHÉOLOGIE EN WALLONIE

(Beez, 27-28.11.2024)

Organisées au siège de l'AWaP à Beez, les Journées d'archéologie en Wallonie ont été l'occasion, lors de la première journée, d'interroger les enjeux de l'archéologie préventive dans un monde en profonde mutation et d'aborder les nombreux défis auxquels elle fait face en Wallonie comme ailleurs en Europe.

Les collègues invités, issus d'Institutions situées hors de la Wallonie, ont ainsi abordé des questions très variées et souvent complexes car comprenant, en plus des thèmes propres à la discipline, les enjeux environnementaux, sociaux et économiques que l'archéologie préventive devra intégrer dans les années à venir, si ce n'est dans un avenir plus proche encore. L'évolution rapide des politiques en matière d'aménagement du territoire, de mobilité et d'énergie notamment, dans un contexte de restrictions budgétaires drastiques, impose l'élaboration d'une stratégie préventive à long terme qui permet de préserver l'adéquation de plus en plus menacée entre les moyens alloués, les résultats scientifiques et la protection d'un patrimoine fragile par

nature irremplaçable et vis-à-vis duquel un public large se montre sensible. Des pistes de solution ont ainsi été tracées et laissent entrevoir ce que pourrait être le futur de l'archéologie préventive en Wallonie. Il faut à présent y travailler sans attendre. Dans ce cadre, épinglons comme première base de réflexion les EAC occasional papers (www.europae-archaeologiae-consilium.org/eac-occasional-papers), référentiel élaboré par l'European Archaeology Council (www.europae-archaeologiae-consilium.org) qui ont été présentés par Ann Degraeve de la Région bruxelloise et Présidente de l'EAC.



Vue zénithale de fours à chaux et de potier découverts, Vieux-Virton. © AWaP



Sondage révélant le rempart protégeant l'abbaye de Chèvremont vers le plateau. © AWaP



Tombelles en cours de fouille, Tintigny-Bellefontaine. © UNamur/Musée des Celtes

Les recherches archéologiques menées en Wallonie par l'AWaP et d'autres acteurs ont été l'objet de la deuxième journée.

Les recherches archéologiques menées en Wallonie par l'AWaP et d'autres acteurs ont été l'objet de la deuxième journée, offrant une large palette à la fois chronologique et thématique et illustrant, en dépit des difficultés, une volonté forte de poursuivre la passionnante étude de ce patrimoine dont on ne louera jamais assez la richesse et la grande variété. En sont l'illustration, les fouilles réalisées en urgence à Vieux-Virton (prov. de Luxembourg) sur un site industriel de production de poterie, celles menées sur la colline de Chèvremont à Liège, sur la villa de Mageroy (Habay) et à la grotte de la Faucille (Sclayn), de même que les investigations sur le fort de Suarlée (Namur), les recherches menées par l'UNamur sur les tombelles des Aisances (Tintigny) et celles qui ont permis la découverte d'un quartier de l'Antiquité autour du couvent des Croisiers à Namur. Les bilans

présentés à propos des recherches menées sur les sites paléolithiques en milieu loessique et sur l'étude interdisciplinaire du site néolithique d'Ath « Haleurs », de même que les études et analyses de pointe réalisées sur la tourbière du plateau des Tailles à Houffalize (projet Anthropeat), le site du Grognon à Namur, les squelettes exhumés à Sainte-Waudru (Mons) ou les objets métalliques de la région montoise démontrent, s'il est encore besoin, l'importance des sciences partenaires de l'archéologie, indispensables à la patiente et passionnante reconstitution du fonctionnement des sociétés passées.

Dominique BOSQUET

PIERRE SÈCHE : LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DES MURAILLEURS BELGES RECONNUS PAR L'UNESCO

Asunción, 5 décembre 2024, 15h45. Après avoir fait résonner son marteau, Nancy Ovelar de Gorostiaga, ambassadrice du Paraguay à l'UNESCO et Présidente du Comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO prononce le tant attendu « Aprobado » sous les acclamations de la délégation belge présente pour l'événement.



Deux candidats de l'examen du Certificat de qualification professionnelle « ouvrier professionnel en pierre sèche ». © AWaP

Cet instant couronne le travail assidu des porteurs belges de la technique de la pierre sèche représentés, entre autres, par le Réseau belge de la Pierre sèche pour hisser leur savoir-faire au plus haut au rang de la reconnaissance internationale, celle de l'UNESCO. Désormais, la Belgique, aux côtés d'Andorre, de l'Autriche, de l'Irlande et du Luxembourg, rejoint la liste des pays ayant mené, en 2018, la candidature d'inscription initiale de « L'art de la pierre sèche : savoir-faire et techniques » sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La technique de construction en pierre sèche se caractérise par un assemblage de pierres dépourvu de liant et agencé selon des règles de construction précises. Cette extension à la Belgique est une très bonne nouvelle pour la reconnaissance du savoir-faire des praticiens qui assurent la pérennité de cette technique ancestrale via la restauration ou la construction d'ouvrages.

Pour appuyer sa proposition d'extension, l'Organe d'évaluation de l'UNESCO a mis en exergue plusieurs critères inhérents à la technique et particulièrement déterminants :

- une pratique bien présente dont le mode de transmission se base sur la formation et l'éducation formelles mais aussi non formelles grâce à la mise en place de collaboration à différents niveaux (local, régional, national et international) permettant un partage de connaissances et de bonnes pratiques dans le but de mieux construire, entretenir et restaurer le patrimoine ;
- une pratique qui représente une solution de gestion durable des terres et qui permet de lutter activement contre les conséquences dramatiques du changement climatique ;
- une pratique qui contribue non seulement à la protection de la biodiversité et au développement durable mais aussi au bien-être et à la santé car elle crée

du lien compte tenu des nombreuses collaborations mises en place autour d'éléments identitaires du patrimoine.

Cette extension est une étape importante dans le processus de revalorisation de la pierre sèche entamé il y a presque 10 ans avec, entre autres, la mise en place d'un projet Interreg V dont l'AWaP était l'un des acteurs de formation. Les actions menées par l'ensemble des opérateurs de ce projet ont eu de nombreuses répercussions positives dont un intérêt croissant pour l'apprentissage de la technique qui se traduit par un renforcement de l'offre de stages de l'AWaP (Centre de formation aux métiers du patrimoine à Amay et Pôle de la Pierre à Soignies) pour satisfaire les demandes.

Projet Interreg ECOPIERRE 2025-2027 « Faire de la pierre sèche un projet professionnel »

... Et comme en témoigne l'expression « Un bonheur n'arrive jamais seul », l'année 2025 marque le commencement d'un tout nouveau projet Interreg entièrement dédié à la professionnalisation de la filière pierre sèche, de l'approvisionnement de la matière à la réception des ouvrages en passant bien évidemment par la formation. Pendant

3 ans, l'AWaP accompagnée par deux autres partenaires wallons, l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie et le Réseau belge de la Pierre sèche, proposera une offre élargie de formations longues, courtes et qualifiantes à l'attention d'un public professionnel (tailleur de pierre, maçon, entrepreneur en parcs et jardins, demandeur d'emploi, jeune diplômé du secondaire, en reconversion...).

Christine CASPERS

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine
« la Paix-Dieu »
Rue Paix-Dieu, 1
4540 Amay
+32 (0)479 655 341
christine.caspers@awap.be

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DE RENTRÉE DU MASTER DE SPÉCIALISATION INTERUNIVERSITAIRE

L'AWaP, grâce à sa mission de formation, a la chance de coordonner administrativement la formation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier.

Le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu », a entamé une année académique 2024-2025 fructueuse. En effet, le cursus complet accueille un total de trente-deux étudiants : dix-huit en première année, quatorze en seconde. Depuis le 19 septembre 2024, ces étudiants parcourent la Wallonie pour augmenter leurs compétences en conservation et restauration du patrimoine.

Lors de la seizième conférence de rentrée académique, le 23 octobre 2024, l'Inspectrice générale, Sophie Denoël, a accueilli une assemblée d'une centaine de personnes, composée en grande partie d'étudiants actuels et anciens, de professeurs, de personnalités du secteur et de nombreux artisans-conférenciers de ce programme.

Floriane Guihaire, Sous-directrice des jardins - Musée du Louvre, a proposé une conférence intitulée *Les jardins du Domaine National du Louvre et des Tuileries : un patrimoine face aux*

enjeux du XXI^e siècle. L'exposé structuré et d'une clarté pédagogique a conduit l'auditoire dans la réalité méthodologique de l'élaboration du master plan et du suivi d'un chantier de restauration d'un patrimoine exceptionnel. Traiter ce patrimoine vivant comme un monument est porteur de leçons. La notion du temps est mise à l'honneur. Les documents historiques et graphiques présentés ont été à la source de réflexions multiples. La notion d'adaptation aux bouleversements climatiques ainsi que la réponse aux besoins de la société actuelle sont au centre de ce débat de fond. Les jardins des Tuileries, véritable lieu de mémoire en plein cœur de Paris, semblent être devenus par la force de cette vie citadine l'artère respirante

permettant aux parisiens et aux nombreux visiteurs étrangers de parcourir la ville. Le plan d'action présenté présage une belle adaptation au dérèglement climatique annoncé.

Ces moments d'échanges restent essentiels pour dynamiser le cursus de ce Master de spécialisation interuniversitaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. À l'issue de la conférence, l'assemblée a eu l'opportunité d'échanger autour d'un verre de l'amitié.

Anne-Françoise BARTHÉLEMY



Jardin des Tuileries, Paris. O. Ouadah © Musée du Louvre

STARTECH'S DAYS 2024

Les Startech's Days se sont déroulées du 17 au 19 novembre 2024 au WEX de Marche-en-Famenne. Ce salon, organisé par les Worldskills Belgium, met en lumière les métiers techniques et technologiques auprès des jeunes.

Dix villages et une centaine d'animations étaient proposés pour faire connaître des métiers méconnus ou en pénurie. Des compétitions dans des professions diverses ont été organisées pendant les trois jours. Alors que le dimanche ouvrait ses portes aux familles, le lundi et le mardi accueillaient des élèves en quête d'orientation. Plus d'une centaine d'écoles étaient attendues en provenance de toute la Wallonie.

Cet événement constituait une belle opportunité de faire connaître les différents domaines d'expertises de l'AWaP, notamment celui de la formation.



Démonstration d'un métier du patrimoine, Marche-en-Famene. © AWaP

L'Agence proposait par ailleurs un village dédié aux métiers du patrimoine avec la possibilité de s'essayer à six techniques différentes : la taille de pierre, la charpente, la couverture, la ferronnerie, le vitrail et la mosaïque.

Le salon a connu un succès retentissant avec dix-mille-cinq-cents visiteurs, offrant une expérience enrichissante à tous les participants.

Stéphanie MARX
et Céline RIGA

À VOS AGENDAS!

Le programme 2025 des Centres de formations aux métiers du patrimoine de l'AWaP est paru.

Ce nouveau catalogue de formations présente une offre variée pour nourrir vos projets et enrichir vos compétences tout au long de l'année.

Des nouveautés sont également proposées dont notamment : technique et méthodologie de pose de pavage, restauration et amélioration des performances des châssis anciens, gravure de lettres sur monuments funéraires, dorure sur stèles commémoratives, ferronnerie d'art (deuxième cycle), initiation à la technique du grano-terrazzo (deuxième cycle)...

La version est disponible en ligne via le QR-code ci-dessous (www.agencewallonedupatrimoine.be/former) et en version papier sur demande.

Renseignements

Centre des métiers du patrimoine
« la Paix-Dieu »

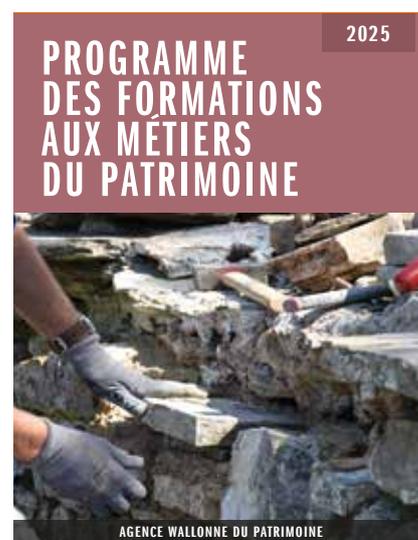
+32 (0)85 41 03 51

formations.pxd.awap@awap.be

Pôle de la pierre

+32 (0)67 41 12 60

formations.pole.awap@awap.be



LES CARNETS DU PATRIMOINE

MARCEL ET JACQUES DEPELSENAIRE, UNE FAMILLE D'ARCHITECTES À CHARLEROI

S'il est encore bien méconnu en dehors de son lieu d'ancrage territorial, Marcel Depelsenaire figure sans aucun doute parmi les plus talentueux architectes wallons de l'entre-deux-guerres, certainement l'un des plus attachants par le charme discret de son architecture.

C'est dans la région de Charleroi, où il s'installe avec sa famille, que s'épanouit son œuvre parsemée de pépites, parmi les plus belles maisons de la région, que nous vous invitons à découvrir dans ce *Carnet*. « Architecte de la mesure et de la qualité », comme le qualifiait son fils Jacques, sa sensibilité le pousse vers une démarche rationnelle teintée de romantisme : ses œuvres sont empreintes de modernité tout en s'inscrivant toujours dans l'art de construire régional, son terroir qu'il défendra aussi au travers de ses œuvres picturales et de ses nombreux écrits. Si son père développe ses projets essentiellement dans la sphère privée, Jacques, quant à lui, propulsé très jeune par son Prix de Rome, s'engage rapidement dans de grands projets publics où son crayon visionnaire va exceller. Au fil de sa riche carrière qui traverse un demi-siècle, il offre à son pays natal quelques constructions puissantes devenues des jalons importants de l'architecture contemporaine.

Ce *Carnet* met en lumière deux générations d'architectes à la forte personnalité en tentant, pour autant que cela soit possible, de faire émerger la filiation de l'un à l'autre. Tous deux ont connu leurs heures de gloire, en phase avec des époques florissantes, les années

d'après-guerre marquées d'une certaine joie de vivre, de survivre, palpable dans leurs réalisations et stimulant leur créativité. Est-ce leur modestie qui explique le manque de reconnaissance ou de notoriété en dehors du territoire où ils exercent leur profession ? Tous deux ont vu plusieurs de leurs œuvres disparaître de leur vivant. Chacun est bien ancré dans son temps, avec la même passion du métier et le désir de répondre aux attentes de ses clients, tout en créant des œuvres simplement belles.

État de la protection des bâtiments des Depelsenaire

Actuellement, seuls des bâtiments construits par Marcel Depelsenaire bénéficient d'une certaine protection. Pour les œuvres de Jacques Depelsenaire, une proposition de classement du Centre social de délassissement a été introduite par la Commission royale des monuments sites et fouilles. Le centre de jeunesse se trouve dans le périmètre du site classé du Bois du Prince.



Biens protégés par le classement

- Maison Dermine à Charleroi, boulevard Audent n° 42 (1994)
- Maison Bertinchamps à Charleroi, rue Clément Lyon (ancienne rue Fagnart), n° 29-31 (1999)
- Villa Dewez à Loverval, route de Philippeville n° 12 (ouverture d'enquête en 2023)

Biens repris à l'Inventaire régional du patrimoine

- Immeuble Genevrois à Charleroi, rue de Dampremy n° 70-74
- Résidence Plein Air à Charleroi, avenue Général Michel n° 13
- Maison Grenier à Charleroi, boulevard Mayence n° 41
- Magasin Cauvin à Charleroi, rue de la Montagne n° 11

- Immeuble Houze à Charleroi, rue des Sports n° 35

Biens repris dans les jalons de l'architecture du xx^e siècle

Voir les sites Internet de l'AWaP et de la Cellule Architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (www.agencewallonnedupatrimoine.be/le-patrimoine-du-xxe-siecle et www.guides.archi/fr/node/31576)

Paru en décembre 2024, le *Carnet du Patrimoine* n°177 est entièrement consacré à l'œuvre de cette famille d'architectes. Cet ouvrage propose aux lecteurs de découvrir les édifices, mais aussi l'histoire de leurs conceptions et l'évolution du travail de ces deux architectes au cours du xx^e siècle.

Florence PIRARD

BILOU Anne-Catherine, 2024. *Marcel et Jacques Depelsenaire, une famille d'architectes à Charleroi, Namur*, Agence wallonne du Patrimoine (*Carnet du Patrimoine*, n°177), 64 pages, 10 €.

LES ORGUES DE WALLONIE

Un riche patrimoine à voir et entendre

La Wallonie compte un très grand nombre d'orgues. Densément peuplée, la région présente, en plus de ses grandes villes, une profusion de villes moyennes, de bourgs et de villages dans un paysage rural. Dans tous ces lieux, il y a presque toujours une église et dans celle-ci presque toujours un orgue.

C'est ainsi qu'il y a près de 30 ans, on a recensé environ mille-cinq-cents orgues sur le territoire wallon. Outre ceux situés dans les églises, ce nombre comprend aussi ceux des chapelles d'écoles et d'hôpitaux, des académies de musique et conservatoires, des particuliers et des grandes salles de concert. Tout ce « parc instrumental » présente naturellement de grandes différences : orgues de valeur ou de médiocre facture, protégés par un classement ou non, orgues entretenus ou à l'abandon, anciens ou modernes. Certains sont des instruments de concert, d'autres remplissent modestement leur fonction liturgique. C'est pourquoi aujourd'hui l'orgue à tuyaux constitue par sa complexité, sa valeur patrimoniale et son rôle artistique et social, un microcosme foisonnant.

Trônant en tribune face au chœur dans la plupart de nos églises, l'image de l'orgue nous est familière. Cependant, ce n'est pas un élément comparable aux autres parties du mobilier et du décor d'une église. En plus de ce qu'on voit, il produit du son, c'est un instrument de musique, un monument sonore. Si par

malheur il a été abandonné et rendu muet, une fois restauré, il ne pourra être réaffecté à aucun autre usage que celui de sa vocation première : chanter. Et pour qu'il puisse chanter, il faut qu'il fonctionne et qu'intervienne un acteur humain compétent, l'organiste. Là réside la grande différence avec les autres domaines du patrimoine des églises. L'orgue peut être impressionnant à voir, à l'instar d'un maître-autel, d'un tableau ou d'une chaire de vérité, mais il n'a tout son sens que s'il fonctionne. L'orgue à tuyaux est un instrument de musique sorti des mains d'un artisan. Ce n'est pas un produit d'usine, standardisé, numéroté. Porté par toute une communauté, l'orgue a toujours fait l'objet d'un choix et d'un investissement coûteux. Pendant des siècles, sa musique a accompagné la vie de milliers de personnes. C'est un élément du patrimoine à part entière, et à ce titre, quelle que soit sa valeur artistique, s'il doit faire l'objet d'une décision (entretien, restauration, protection, démontage voire déménagement), il mérite toujours des mains compétentes, de l'attention et du respect. La Wallonie comprend plusieurs ateliers d'artisans facteurs d'orgues.



En juin 1993, le ministère wallon de l'Aménagement du Territoire prend la décision de recenser tous les orgues situés sur le territoire. Mené en 18 mois et aboutissant à une publication de plus de trois mille pages réparties en dix volumes, ce recensement passe en revue les deux-mille-quatre-cent-huit lieux de culte wallons, et décrit chacun des mille-quatre-cent-nonante orgues qu'ils abritent : 62 % des sanctuaires wallons disposent donc d'un orgue. Un travail statistique mené par arrondissement permet d'observer d'importantes différences de densité d'instruments : par exemple, sur les cent-nonante-et-une églises que compte l'arrondissement de Namur, 79 % possèdent un orgue, tandis

que dans l'arrondissement d'Arlon, cette proportion n'est que de 40%. Assez naturellement, on constate que les orgues anciens sont les plus rares : sur le total de mille-quatre-cent-nonante évoqués plus haut, seuls vingt-cinq orgues ont conservé des éléments significatifs datant du XVII^e siècle, et quatre-vingt-sept du XVIII^e siècle. Assez logiquement, les XIX^e et XX^e siècles se taillent la part du lion avec respectivement cinq-cent-cinquante-trois et huit-cent-vingt-cinq instruments.

Par la somme d'informations obtenues et par leur caractère exhaustif, l'inventaire facilite grandement les travaux de restauration, grâce à la documentation exemplative qu'il met à la disposition des artisans. Permettant l'accès à une vision globale du patrimoine organistique wallon, l'inventaire permet aussi de décider objectivement et en toute connaissance de cause des priorités en matière de classement (la Wallonie abrite septante-six orgues classés) ou de restauration. C'est ainsi qu'en 1998, peu après sa publication, il constitua l'outil à la base de la sélection des sept instruments (rejoints par un huitième en 2022) inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie : le buffet et l'orgue de l'église abbatiale Saint-Mathieu à Flône (Amay), le buffet et l'orgue de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Longueville (Chaumont-Gistoux), le buffet et l'orgue de l'église Saint-Martin à Marcq (Enghien), le buffet et l'orgue de l'église Saint-Paul à



Orgue de l'église Saint-Jacques, Liège. © SPW/AWaP - G. Focant

Steinbach (Gouvy), le buffet et l'orgue de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Bossut-Gottechain (Grez-Doiceau), le buffet et l'orgue de l'église abbatiale des bénédictines à Liège, le buffet et l'orgue de la chapelle Saint-Roch de l'ancien hôpital de Volière à Liège et le buffet et l'orgue de l'église Saint-Barthélemy (Mouscron).

Ce *Carnet* propose aux lecteurs de découvrir tant l'histoire de l'instrument, que ses aspects techniques, ainsi que des buffets exceptionnels, le tout richement illustré par des photographies de qualité.

Florence PIRARD

FROIDEBISE Anne (coord.), 2024. *Les orgues de Wallonie*. Namur, Agence wallonne du Patrimoine (Carnets du Patrimoine, n° 178), 64 pages, 10 €.

Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • publication@awap.be

Boutique en ligne

<https://promotion.awap.be>

À l'AWaP

Sur rendez-vous uniquement,

Direction de la Promotion du patrimoine,

Service Diffusion, rue du Moulin

de Meuse 4 • 5000 Namur (Beez)

Consultable sur

[https://agencewallonnedupatrimoine.be/](https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations)

[publications-documentations](https://agencewallonnedupatrimoine.be/publications-documentations)

Également en vente

à l'Archéoforum de Liège

(du mardi au samedi de 10h à 17h)

Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège •

+32(0)4 250 93 70 • infoarchoe@awap.be

et dans de nombreuses librairies

QU'EST-CE QU'UNE ÉGLISE ?

UN NOUVEAU TITRE DANS LA COLLECTION JEUNESSE

En 2023, soucieuse de s'élargir aux plus jeunes et de sensibiliser le public scolaire, l'AWaP inaugurerait une nouvelle collection éditoriale intitulée *Qu'est-ce que... ?*

Cette collection est spécialement conçue pour les enfants de 8 à 12 ans, leur offrant l'opportunité de se familiariser avec divers aspects du patrimoine. Chaque volume se présente sous la forme d'un carnet, comprenant des explications sur le thème abordé, accompagné de petits jeux pour renforcer l'apprentissage. En décembre dernier, le huitième volume de la collection sortait de presse.

Cathédrale, collégiale, abbatiale, chapelle, basilique... tous ces mots désignent une église. Et des églises, la Wallonie en compte deux mille quatre cent quarante ! Petites ou grandes, anciennes ou récentes, elles ont toutes en commun leur fonction : il s'agit de bâtiments religieux consacrés à la prière. Quelles sont les différentes églises ? Comment a évolué l'architecture des églises ? Quels types d'œuvres d'art rencontre-t-on dans une église ? En parcourant l'ouvrage, les plus jeunes trouveront les réponses à ces questions.

Tous les volumes de la collection, qui comptent entre 24 et 40 pages selon le sujet, sont disponibles au prix de 2,50 €.



Ils sont aussi téléchargeables gratuitement sur le site de l'AWaP (<https://agencewallonnedupatrimoine.be/questceque>) ou en scannant le QR-code ci-dessous.

Frédéric MARCHESANI



LE RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNUEL DE L'AWAP

L'AWaP s'engage à partager davantage sur ses actions et ses réalisations.

Après avoir produit pendant plusieurs années un rapport d'activité réservé à un usage interne, l'Agence publie désormais un rapport annuel accessible à tous. Ce document, disponible en format PDF sur notre site Internet, met en lumière le travail de nos équipes et nos collaborations.

Entièrement repensé, le rapport d'activité 2023, publié en novembre dernier, adopte une structure axée sur les missions fondamentales de l'AWaP et offre une vue claire sur ses projets et réalisations.

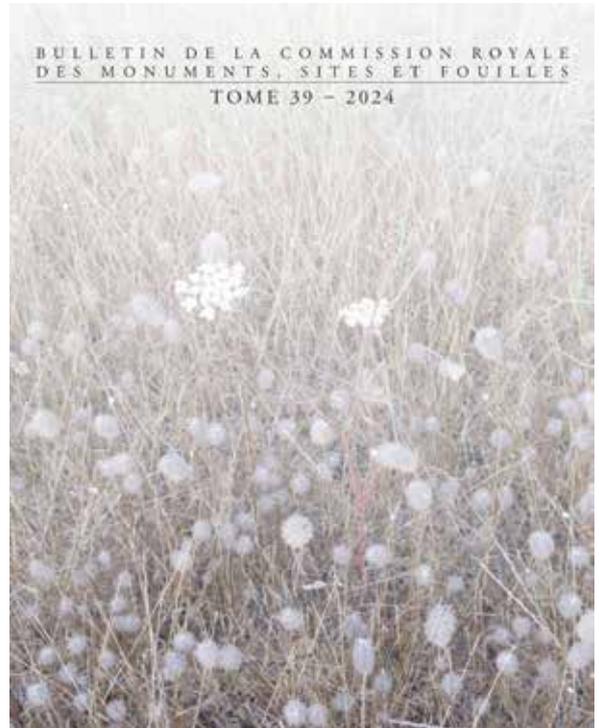
Le rapport 2024, attendu pour ce premier trimestre 2025, poursuivra cette dynamique en offrant une vue détaillée et transparente des activités et projets à venir.

Envie de le découvrir ? Rendez-vous sur le site Internet pour télécharger gratuitement le rapport 2023 et plonger au cœur des initiatives de l'AWaP : <https://agencewallonnedupatrimoine.be/news/rapport-dactivites-2023-de-lagence-wallonne-du-patrimoine>.



LA CRMSF PUBLIE LE 39^e TOME DE SON *BULLETIN*

L'année 2024 a vu l'entrée en vigueur du nouveau Code wallon du Patrimoine (CoPat), ainsi qu'une réforme de la Commission royale et la désignation de ses nouveaux membres. Fort heureusement, ces modifications de fonctionnement n'affectent en rien la politique éditoriale de la CRMSF. Au contraire, elle vient d'être confirmée dans le nouveau texte réglementaire.



La Commission royale poursuivra donc sa mission de publication d'ouvrages scientifiques mettant en valeur notre Patrimoine, tâche qui lui tient tant à cœur. Ainsi, le 39^e tome du *Bulletin* reprend quatre articles abordant des sujets variés, illustrant toute la richesse patrimoniale et ses multiples approches.

Le 39^e tome du *Bulletin* propose tout d'abord un article intitulé *La chapelle des templiers à Haneffe : expérimentation des préceptes archéologiques et économiques en vue d'une réaffectation*. Il synthétise le travail de fin d'études du master de spécialisation en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier de Kathy Laczny, ingénieur civil architecte. La finalité de l'étude menée par l'auteure fut double : compléter les lacunes en archéologie du bâti de cette petite chapelle de Donceel, classée comme monument depuis 1962, aujourd'hui désacralisée et malheureusement en mauvais état, et rechercher une nouvelle affectation respectant l'édifice, répondant aux attentes des

habitants et économiquement viable. Il s'agit là d'un enjeu crucial, vu le nombre d'édifices désaffectés au culte. La méthode mise au point, passant par l'organisation d'un *focus group*, pourrait assurément servir de source d'inspiration pour d'autres biens.

Agnès Liénard, architecte de l'Université de Liège, et Philippe Sosnowska, chargé de cours à la faculté d'architecture de l'Université de Liège, signent ensuite un article consacré à *L'hôtel de Donceel à Liège (xvi^e-xx^e siècle) : analyse architecturale et archéologie du bâti*. Des travaux de réhabilitation opérés en 2021 et 2022 sur cet édifice du Mont Saint-Martin, classé depuis 1990, ont permis d'effectuer des recherches pluridisciplinaires, réalisées dans le cadre du mémoire de fin d'études d'Agnès Liénard. Les résultats obtenus, complétés par une campagne d'analyse *in situ*, précisent l'évolution de cette bâtisse entre le début du xvi^e et la fin du xviii^e siècle et ainsi, étoffent l'histoire de l'habitat liégeois. Pour cette

étude, les auteurs ont bénéficié de la collaboration d'Emmanuel Delye, du laboratoire de dendrochronologie de l'Université de Liège.

Le troisième article de ce *Bulletin* met à nouveau en valeur une recherche menée dans le cadre d'un travail de fin d'études, grâce auquel Baptiste Brugmand, architecte de l'Université de Liège, a remporté le « prix du mémoire de l'AWaP 2022 ». Ce travail est aujourd'hui poursuivi et amplifié dans un projet doctoral. L'article *Couvrir le quai des gares belges entre 1835 et 1960 : évolution typo-chronologique* dresse un aperçu des typologies d'abris ferroviaires depuis le début des chemins de fer jusqu'à la modernisation du réseau après la Seconde Guerre mondiale. Pour ce faire, un *corpus* de cent-trois abris a été établi, représentatif des cinq typologies principales, à savoir les halles, abris-parapluies, auvents, loges et galeries. Cette recherche - toujours en cours - met en lumière un patrimoine jusqu'ici peu étudié et surtout non



Chapelle des Templiers, Haneffe. © K. Laczny

protégé, qui risque de disparaître à la suite des constantes transformations opérées dans les gares. Une réflexion visant à préserver une sélection d'exemples représentatifs mériterait sans doute d'être réalisée.

Suite à la conférence sur la Convention européenne du paysage qu'elle avait donnée le 20 janvier 2022, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Commission royale, Maguelonne Déjeant-Pons, docteur en droit et Secrétaire exécutive de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage de 2000 à 2022, a accepté d'approfondir le sujet, cette fois sous l'angle législatif, en publiant un article dans le *Bulletin*. *La prise en compte du paysage dans les législations et politiques publiques. Expériences de mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur le paysage* synthétise la manière dont

la notion de paysage a été définie et intégrée dans les politiques publiques de quarante états membres, au niveau national, régional et local. Le paysage, défini par la Convention comme « *une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations* », mérite en effet toute notre attention : sa protection, sa gestion et son aménagement sont indispensables dans le cadre d'une bonne gouvernance.

Un volume in-quarto, 176 pages. 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne.

Carole CARPEAUX
(CRMSF)

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
Rue du Vertbois, 13c
4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52
info@crmsf.be

SITES PATRIMONIAUX ET ENTREPRISES, UN MARIAGE IMPOSSIBLE ?

Depuis plusieurs années, de nombreux sites patrimoniaux innovent dans leur façon d'attirer de nouveaux publics et de diversifier leurs revenus. Afin de supporter les coûts liés à l'entretien, à la conservation et à la valorisation du patrimoine bâti, et de s'ancrer dans le monde de demain, les institutions patrimoniales doivent se réinventer et créer de nouvelles synergies. Dans ce contexte, les rapports qu'entretiennent patrimoine et entreprises évoluent. Si ces deux mondes semblent a priori éloignés, les frontières qui les séparent tendent pourtant aujourd'hui à s'effacer, permettant aux échanges de se multiplier.

C'est à travers le sponsoring, le parrainage ou encore le mécénat que le lien entre patrimoine et secteur marchand se tisse de la manière la plus évidente.



Réception professionnelle au Domaine du château de Seneffe. © Domaine de Seneffe

C'est à travers le sponsoring, le parrainage ou encore le mécénat que le lien entre patrimoine et secteur marchand se tisse de la manière la plus évidente. Pour des raisons historiques ou par simple affinité, une entreprise se propose de participer financièrement à la sauvegarde ou à la valorisation d'un bâtiment patrimonial. En contrepartie, elle peut parfois bénéficier d'avantages fiscaux ou de visibilité. Cependant, selon plusieurs institutions interrogées, ces sources de financements sont ponctuelles et plutôt réservées à de grands événements, comme le soixantième anniversaire de la catastrophe du Bois du Cazier, par exemple.

Bien que moins connu, le mécénat de compétence peut, lui aussi, jouer un rôle dans le rapprochement entre patrimoine et sociétés commerciales. Dans ce cas, une entreprise met certains de ses collaborateurs à disposition d'une institution patrimoniale, permettant ainsi à cette dernière de profiter un temps de leurs compétences. Mais d'autres partenariats sont également possibles. Le Pôle muséal de Mons a,

par exemple, développé des projets Interreg qui tissent des liens entre des start-up et le secteur culturel.

Par ailleurs, nous observons depuis quelques années le développement du tourisme d'affaires ainsi qu'une place croissante accordée à l'événementiel, des phénomènes qui poussent les mondes entrepreneurial et patrimonial à se rencontrer. Les sites patrimoniaux, tels que les abbayes ou les châteaux, offrent des espaces hors du commun et chargés d'histoire, particulièrement propices à l'accueil d'événements dits « corporate ». La location de salles aux entreprises, souvent combinée à une visite des lieux, représente donc une source non négligeable de revenus pour ces sites. C'est pourquoi nombre d'entre eux accueillent des séminaires, des réunions d'entreprises ou encore des conférences. De cette façon, les sites sensibilisent à la sauvegarde du patrimoine des publics qui ne connaissent peut-être pas les lieux. Les entreprises locataires bénéficient, quant à elles, d'un cadre prestigieux.



Bastogne Convention Center. © Bastogne War Museum (Tempora)

Outre la mise à disposition d'espaces, de plus en plus d'institutions proposent aux entreprises des formules récréatives, comme le team building. En matière de médiation, ces offres ont la particularité d'apporter une dimension ludique à un événement professionnel, en alliant par exemple découverte patrimoniale et dégustation de produits locaux. Des institutions telles que l'abbaye de Maredsous, l'abbaye de Villers-la-Ville ou le château de Moha proposent ainsi des visites guidées décalées, insolites, des ateliers, des escape games ou encore des balades gustatives à destination des entreprises. À l'abbaye de Stavelot, il est même possible d'effectuer une descente en rappel du haut de la tour qui surplombe les ruines de l'ancienne église abbatiale.

Ces formules « entreprises » ont un double avantage. Outre l'apport financier parfois indispensable qu'elles représentent, elles permettent de faire découvrir le site à des personnes qui ne seraient peut-être jamais venues spontanément mais susceptibles de revenir en famille par exemple.

Selon les opérateurs interrogés, faire connaître ces offres nécessite d'être proactif sur le terrain économique et d'aller à la rencontre des entreprises en participant notamment à des chambres de commerce, des cercles d'affaires, des clubs d'entreprises... C'est ce que font le Bastogne War Museum et le Domaine du château de Seneffe, dans le but de saisir de nouvelles opportunités et d'entretenir de bonnes relations avec le monde entrepreneurial.

Enfin, force est de constater que le patrimoine peut également séduire lors du choix de cadeaux d'entreprise. Certaines structures offrent en effet un museumPASSmusée à leurs clients ou à leur personnel. Cet avantage extralégal, exempt de cotisations sociales et de taxes, permet de découvrir de nombreux musées et institutions patrimoniales.

En conclusion, certains sites patrimoniaux osent repenser le rapport avec le monde entrepreneurial, en tant que public, client, ou partenaire financier pour la restauration ou la valorisation du patrimoine.

Comme le résume Cécile Rodrigues du Pôle muséal de Mons, « *un lien étroit est à nouer entre le secteur public et le secteur privé dans ce domaine car il s'agit d'une valorisation commune de notre histoire, de notre société, de notre cadre de vie.* »

Diane DEGREEF
(Musées et Société en Wallonie)

UN NOUVEL OUVRAGE POUR MIEUX COMPRENDRE ET VALORISER LE PATRIMOINE CIVIL PUBLIC EN MILIEU RURAL

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation au patrimoine rural, la Fondation rurale de Wallonie (FRW) a édité plusieurs outils relatifs au patrimoine de nos territoires ruraux. Après avoir publié deux ouvrages sur l'habitat traditionnel (« *Les fermes-blocs* » et « *Les fermes à cour* »), la FRW s'intéresse cette fois au patrimoine civil public.



LE PATRIMOINE CIVIL PUBLIC
EN MILIEU RURAL
DES LIEUX D'UTILITÉ PUBLIQUE À FAIRE REVIVRE



Le patrimoine civil public en milieu rural. Des lieux d'utilité publique à faire revivre

Maisons communales, écoles, gares, maisons du peuple, gendarmeries, palais de justice et justices de paix... sont au cœur de cet ouvrage. Ces édifices conçus à l'origine pour répondre aux nouveaux besoins en services à la population, peuvent se trouver aujourd'hui menacés, détruits, abandonnés et parfois réaffectés pour d'autres usages.

Ce guide explore, dans un premier chapitre, le cadre historique et architectural de ces constructions, depuis leur émergence (après l'indépendance de la Belgique) jusqu'à la Première Guerre mondiale. Après cette base théorique, le second chapitre propose vingt recommandations concrètes pour restaurer, transformer ou réaffecter ces bâtiments tout en préservant leurs valeurs patrimoniales et urbanistiques.

L'ouvrage met également en lumière des exemples de projets initiés dans le cadre du développement rural, montrant comment une réaffectation réfléchie peut revitaliser les villages et renforcer l'attractivité des territoires ruraux, en conciliant conservation et fonctionnalité.

Richement illustrée, cette publication est destinée à un large public (citoyens, élus, propriétaires, acteurs locaux, passionnés d'histoire...). Elle constitue une ressource précieuse pour accompagner, tout un chacun, dans la compréhension, la préservation et la valorisation de ce patrimoine local unique au sein de nos campagnes.

La publication est disponible gratuitement (hors frais d'envoi) en version papier sur commande en envoyant un mail à gestion@frw.be.

Sylvie DELVIESMAISON
(FRW)

Renseignements

FRW - Équipe Assistance Territoire
et Patrimoine (ATEPA)
+32 (0)63 24 22 24
s.delviesmaison@frw.be
www.territoires.frw.be

40 ANS DE PATRIMOINE INDUSTRIEL EN WALLONIE ET À BRUXELLES

Pour l'asbl Patrimoine Industriel Wallonie Bruxelles (PIWB), l'année 2024 s'est clôturée par un anniversaire. La célébration d'un jubilé plus exactement puisqu'elle fêtait 40 ans d'existence. L'héritage du passé industriel est une chance pour l'avenir. Car au-delà du devoir de mémoire, cet héritage marque le présent au travers de nombreuses actions de sauvegarde et de valorisation. Il porte aussi le récit d'une histoire qui a fait la prospérité et le rayonnement de la Wallonie.

C'est sous l'impulsion de l'exécutif de la Communauté française que PIWB fut fondé en 1984. Ses trente-quatre membres fondateurs étaient animés du même désir de défendre et d'illustrer le patrimoine industriel ancien de leur communauté, dans un souci aussi bien scientifique qu'identitaire. Objectif : mettre en valeur les grands sites réhabilités et encourager la préservation de ceux pouvant l'être. Fidèles à ses ambitions de départ, les quatre équipes, qui se sont succédé à la tête de l'association, ont poursuivi inlassablement cet objectif, non seulement avec l'appui de la FWB mais aussi plus récemment de l'Institut du Patrimoine wallon puis de l'AWaP.

Dans le cadre de cet anniversaire, PIWB a copublié avec les Éditions de l'UMONS un hors-série de sa revue « Des usines et des hommes ». Au fil de deux-cent-septante-huit pages, cet ouvrage retrace les actions menées depuis la création de l'asbl, dans la dynamique enclenchée par celle-ci en vue de la préservation et la valorisation de sites, métiers et savoir-faire inhérents aux industries wallonnes et bruxelloises. Mines de charbon, carrières de pierre, usines sidérurgiques, verreries, ateliers de céramique ou usines textiles : ce collecteur s'intéresse à une grande variété de secteurs, en ce compris ceux de l'énergie, des chemins de fers vicinaux ou du génie civil.

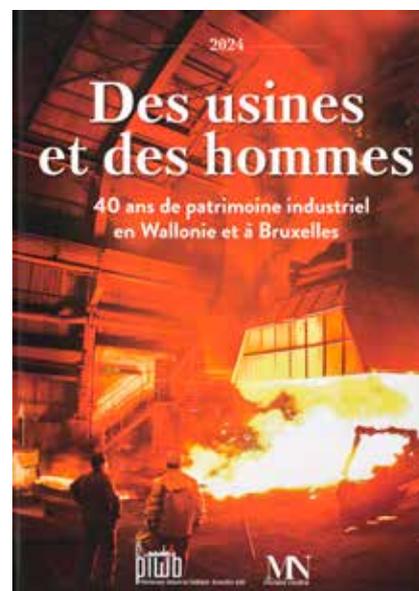
La publication du bilan des quarante années d'activités, associant une trentaine d'auteurs (historiens, architectes,

ingénieurs et géographes), est non seulement un hommage aux efforts passés mais aussi une feuille de route pour les décennies à venir. Elle souligne la nécessité d'une coopération continue entre les différents acteurs pour garantir la pérennité de ce patrimoine exceptionnel.

Parce que le travail de PIWB vise aussi à sensibiliser les jeunes, quatre capsules vidéo ont été réalisées et sont diffusées dans le cadre de campagnes sur les réseaux sociaux et le web. Ces clips de moins de deux minutes présentent des sites emblématiques de la mémoire du travail : charbon, acier, logistique et transport, poterie. Mettant en scène des jeunes pour trois d'entre eux, ils ont été tournés au Grand-Hornu, à Ougrée au pied de l'ancien haut fourneau B, à Tour et Taxis dans le décor de l'ancienne gare maritime et, enfin, à Bouffiuolx dans l'un des derniers ateliers de poterie encore en activité. Un moyen d'accrocher l'attention, d'amener le regard d'une nouvelle génération sur ce qui a fait les beaux jours de notre région. Ce magnifique travail de réalisation et montage est signé par Charline Joris (Ricochets.be).

Que souhaiter de mieux pour les prochaines années que de continuer ce travail de sensibilisation !

Jean-Louis DELAET,
(Patrimoine industriel
Wallonie-Bruxelles)



DELAET Jean-Louis, PAYEN Carole et CRUL Jacques, (coord.), 2024. *Des usines et des hommes, 40 ans de patrimoine industriel en Wallonie et à Bruxelles*. Mons, U-Mons et Musea Nostra (n° 14), 278 pages, 29,50 €.

Renseignements

info@patrimoineindustriel.be
<https://patrimoineindustriel.be/fr/cheminees>

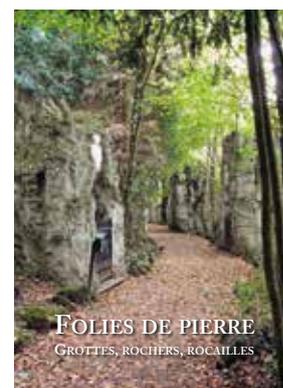
ACTES DE LA JOURNÉE D'ÉTUDE SUR LE THÈME DES FOLIES DE PIERRE. GROTTES, ROCHERS, ROCAILLES

Dans *La Lettre du Patrimoine* n° 71, nous annonçons la tenue à Rochefort le 17 octobre 2023 d'une Journée d'étude sur le thème des *Folies de pierre. Grottes, rochers, rocailles*, placée sous le patronage de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) de Wallonie. Elle était organisée par l'Association des Cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique (ACFHAB), le Cercle culturel et historique de Rochefort et le Royal Cercle historique cinacien (Archéologie et Histoire locale) et a connu un réel succès.

Les Actes de cette Journée sortent maintenant de presse. Ils rassemblent les textes des communications de la dizaine de spécialistes – architectes, historiens, professeurs, chercheurs,

restaurateurs et membres de la CRMSF – mobilisés pour la circonstance.

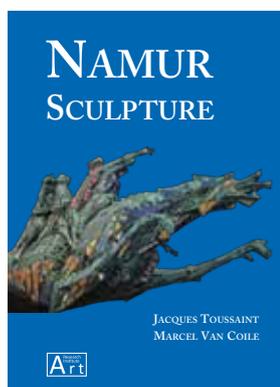
Depuis plusieurs siècles, des milliers de grottes artificielles en pierre, en brique et plus récemment en béton ont été créées dans les jardins et les parcs publics ou privés, partout en Europe mais aussi sur d'autres continents. Parfois décorées de cristaux ou de coquillages, mais souvent plus simples, ces créations de l'homme, avec ou sans architecte, ont connu les affres du temps, se sont effondrées ou ont été volontairement démolies. Néanmoins, d'admirables réalisations subsistent encore et l'attention qui leur est apportée permet au moins de les maintenir en état. Les restaurations nécessitent des techniques particulières et engendrent des coûts élevés.



Le sujet abordé au cours de cette Journée d'étude est vaste et les organisateurs n'avaient pas la prétention de la complétude des thèmes annoncés : *Grottes, rochers, rocailles* mais d'en donner un balayage significatif.

Jacques TOUSSAINT
(ACFHAB)

TOUSSAINT Jacques (dir.), 2024. *Folies de pierre. Grottes, rochers, rocailles*. Actes du colloque du 17 octobre 2023. ACFHAB, CCHR et RCHC, 128 pages, 25 € (+ 9 € de frais de port et d'emballage).



SORTIE DE PRESSE DE L'OUVRAGE *NAMUR SCULPTURE. PREMIERS REGARDS*

Si chaque jour, vous ne prenez pas attention à votre environnement, vous perdez beaucoup de ce que la ville vous offre. Ouvrez les yeux, levez la tête, retournez-vous, faites un détour et vous découvrirez des pépites d'art, de patrimoine ou des tranches d'histoire longtemps ignorées.

Namur regorge de monuments, stèles, bas-reliefs, enseignes, sculptures figuratives ou abstraites qui parlent à certains mais qui sont ignorées par trop de Namurois et de visiteurs de

passage. L'art n'est pas l'apanage des musées. L'art pour tous, parfaitement gratuit, est le pari que s'est assigné la Ville de Namur.

L'ouvrage *Namur Sculpture. Premiers regards*, vous permettra de bivouaquer dans les rues de Namur et alentours et de vous lancer à la découverte d'œuvres d'artistes connus et moins connus du panthéon de notre pays. Un plan précis situe les principales sculptures dans la ville.

Ce livre inédit, conçu de manière rigoureuse et documentée, s'adresse à un large public, amateur d'art et de patrimoine ou simple curieux. Il est le

résultat de très longues recherches et sa riche iconographie permet d'appréhender la variété des sculptures dans l'espace public de Namur.

Jacques TOUSSAINT

TOUSSAINT Jacques et VAN COILE Michel, 2024. *Namur Sculpture. Premiers regards*. Namur, Art Research Institute, 336 pages, 45 € (+ 10,50 € de frais de port et d'emballage).

Renseignements

jacquestoussaint@scarlet.be

RÉOUVERTURE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE NAMUR. UN NOUVEAU REGARD SUR L'ARCHÉOLOGIE NAMUROISE

C'est dans un espace flambant neuf et avec une nouvelle présentation que le Musée archéologique de Namur a rouvert ses portes, ce 3 septembre 2024, après six années de fermeture.

Créé à l'initiative de la Société archéologique de Namur en 1849 et installé jusqu'en 2018 à la Halle al'Chair, cette institution culturelle et scientifique de la Ville de Namur a désormais rejoint le Pôle muséal *les Bateliers*. Reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2019, le Musée se positionne ainsi en tant qu'acteur territorial dans une ville en mutation, qui génère chaque année de nouvelles découvertes archéologiques.

Un parcours chronologique autour de riches collections

La complète refonte de la muséographie permet aujourd'hui de recontextualiser les collections exceptionnelles abritées par le musée, majoritairement rassemblées par la Société archéologique de Namur au XIX^e et au début du XX^e siècle. S'y ajoutent désormais les collections acquises par la Ville de Namur, tels les mobiliers du vicus gallo-romain de Braives ou du cimetière mérovingien d'Omal. Des prêts sont également venus compléter les collections de référence. Issu d'habitats, de nécropoles ou de sites religieux, l'ensemble des objets sélectionnés documente essentiellement le territoire de la province de Namur, de la Préhistoire à la période carolingienne. Enfin, les découvertes du site de Haillot, étudié conjointement par *archeolo-J* et l'AWaP, permettent d'aborder le regroupement villageois au Moyen Âge et son évolution jusqu'au XIX^e siècle.



Nouvelle salle consacrée à l'évolution de la ville de Namur. M. Rostange © Ville de Namur

Namur à travers le prisme de l'archéologie préventive

En point d'orgue, la dernière salle du parcours est entièrement dédiée à Namur. L'évolution de la ville et de son organisation au cours du temps y est restituée au fil de plusieurs thématiques, emblématiques du fait urbain, et généralement documentées par l'archéologie préventive de ces trente dernières années. Aussi l'AWaP a-t-elle largement contribué à fournir données et matériel à ce nouvel espace, dévoilant les résultats souvent inédits de plusieurs grandes opérations, tels le Grognon, la place d'Armes ou le château des comtes.

Les collections présentées ont nécessité plusieurs opérations de gestion et de traitement, en vue de leur exposition. Les objets mis à disposition par l'AWaP ont ainsi été rassemblés et pris en charge par le Centre de conservation et d'étude, qui en a assuré la gestion (inventaire, transport) et la conservation

(état sanitaire, conditionnement, définition des conditions d'exposition), jusqu'à leur mise en vitrine. Tandis que diverses interventions de consolidation, de restauration et d'étude, menées par la Ville de Namur, l'AWaP et leurs partenaires, ont veillé à la pérennité et à la lisibilité des pièces, désormais présentées au public dans leur plus bel écrin.

Annick LEPOT
et Amélie VALLÉE
(Ville de Namur)
Raphaël VANMECHELEN,
Anne-Sophie BARNICH
et Carla DUFOUR

Renseignements

Musée archéologique de Namur
Pôle muséal Les Bateliers
Rue J. Saintraint, 5 à 5000 Namur
+32 (0)81 24 87 20
man@ville.namur.be
Ouvert du mardi au dimanche (10h-18h)
Entrée gratuite

4^e MEETING DU RÉSEAU EUROPÉEN MATÉRIATHÈQUES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le quatrième rassemblement du réseau européen des matériauthèques s'est tenu du 4 au 7 novembre 2024 à la Paix-Dieu et au Pôle de la Pierre à Soignies. Quinze partenaires en provenance de la République tchèque, de France et d'Autriche ont été accueillis.



Réunion, Forum de la Paix-Dieu, Amay. © M. Ebel NTM Plasy

L'exposition sur les matériaux de la deuxième moitié du XX^e siècle *Matières à penser* réalisée par Éric Monin (LACTH et ENSAP Lille) et Catherine Blain (IPRAUS/AUSser ENSA de Paris-Belleville) a pris place sous la charpente de l'ancien quartier des hôtes de la Paix-Dieu jusque mi-décembre 2024.

La conférence d'Éric Monin du 4 novembre sur ce monde méconnu des produits et composants du second œuvre qui équipent, recouvrent, protègent et qualifient l'architecture de la deuxième moitié du XX^e siècle est disponible en ligne <https://www.youtube.com/watch?v=LnZXIEQwZhg>.

À l'occasion de ce rassemblement, une visite a été organisée par le Service de la Citadelle de la Ville de Namur sur le chantier de restauration du stade des jeux (G. Hobé, 1908-1910). La problématique de conservation-restauration des

matériaux produits en série à l'époque mais aujourd'hui très difficilement reproductibles, tels que les briques de verre moulées Marke Faust, a largement été abordée.

Benoît Lemmens (Atelier d'architecture 45Oppm) a donné une conférence sur la documentation virtuelle après une décennie d'expérience sur le patrimoine en Wallonie et à Bruxelles, avec la présentation du cas emblématique de la façade de l'hôtel Aubecq de V. Horta.

La table ronde 2024 a été l'occasion pour Lukáš Hejny (Architecture and Civil Engineering Collections Curator - Museum of Architecture and Civil Engineering-National Technical Museum Praha), de Plasy d'introduire le plan de sa thèse de doctorat dont le sujet est au cœur de nos projets : *Muséalisation de l'essence matérielle du patrimoine architectural. Création d'une collection de référence de matériaux de construction*

et de constructions au CSD NTM Plasy. Principes et enjeux de la création d'une collection.

Nous suivrons avec grand intérêt le développement de ce travail qui promet de futurs échanges très enrichissants.

Le meeting s'est achevé par la visite du Centre wallon d'Archéologie du Bâti à Liège menée par Caroline Bolle.

Le prochain rassemblement des matériauthèques du patrimoine architectural devrait se dérouler en France en octobre 2025, sous la houlette du Centre de recherches sur les Monuments historiques (CRMH) - Médiathèque du patrimoine et de la photographie (MPP).

Virginie BOULEZ

JOURNÉES DE L'AWAP 2025.

FOCUS SUR LE PATRIMOINE XX^e EN WALLONIE

Si le bâti en Wallonie a été construit dans sa plus grande proportion entre la seconde moitié du XIX^e et l'ensemble du XX^e siècle, il n'avait pourtant pas encore fait l'objet jusque-là d'une attention accrue autour de ses principales expressions architecturales, à l'heure où plusieurs de ces bâtiments emblématiques, comme ailleurs en Europe, sont menacés de transformation ou de démolition.

Sur base de ce constat, une dynamique nouvelle autour de l'architecture du XX^e siècle a été conjointement initiée par l'AWaP (pour le volet patrimonial) et la cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles (pour le volet culturel), avec l'appui de la CRMSF, rejoignant les initiatives thématiques en la matière menées par les régions de Bruxelles-Capitale et flamande.

Plusieurs étapes significatives ont été franchies en 2024 (publications, expositions, inventaires thématiques, classements), dans le sillage des Déclarations de politique régionale Wallonne 2019-2024 et 2024-2029, où l'engagement est pris pour *poursuivre la dynamique de recensement thématique et son implémentation dans les outils de protection et de médiation de l'AWaP.*

L'année 2025 sera ainsi marquée par l'organisation de deux journées d'étude spécialement dédiée à la thématique, les 14 et 15 mai à la Cité Miroir à Liège. Les orateurs conviés présenteront des exemples concrets d'intervention et de rénovation sur des bâtiments emblématiques du XX^e siècle, qui seront mis en relation avec le contexte historique de leur édification et situés dans le parcours des architectes qui en sont les concepteurs. Une conférence de Sébastien Charlier, docteur en histoire, responsable du



Façade de la résidence Albert (Marcel Leborgne, 1938) avenue Marius Meurée, 99, Marcinelle (Charleroi). M.-N. Dailly © Guides de la Cellule architecture FWB

GAR Archives d'Architecture à Liège et spécialiste du sujet, est prévue en début de soirée. Le programme complet sera dévoilé prochainement.

Cette initiative s'inscrit à la suite de la mise en ligne de l'inventaire des trois-cents jalons de la modernité architecturale en Wallonie (<https://guides.archi>) et de la publication par l'AWaP de deux livres « *Le XX^e siècle en Wallonie. De l'architecture au patrimoine* », sous la direction de Sébastien Charlier et un numéro de la collection *Qu'est-ce que l'architecture du xxe siècle ?* à destination des 8-12 ans. Une exposition itinérante sur le sujet a également été réalisée par l'AWaP.

Cette exposition, qui se tiendra à la **Cité Miroir*** à Liège, met en lumière l'évolution architecturale en Wallonie, en explorant des styles variés tels que le néogothique, l'Art déco, le modernisme ou encore le brutalisme. Elle illustre à travers une trentaine de panneaux les édifices emblématiques et typologies diverses (logements, édifices publics, patrimoine industriel...) qui ont marqué le XX^e siècle. Elle est gratuite, avec transport, montage et démontage pris en charge par l'AWaP.

LE COMITÉ ORGANISATEUR

Renseignements

evenements@awap.be

www.awap.be

* **Erratum** : cette exposition se tiendra à l'**Espace Wallonie** de Liège du 9 mai au 27 juin.

L'AWAP À LA 54^e FOIRE DU LIVRE DE BRUXELLES

Une rencontre incontournable avec le patrimoine

L'Agence est ravie d'annoncer sa participation à la cinquante-quatrième édition de la Foire du Livre de Bruxelles, qui se déroulera du 13 au 16 mars 2025 à Tour & Taxis.

Comme chaque année, l'Agence vous invite à découvrir ses dernières publications sur son stand. Parmi les nouveautés, figure le dernier volume de la collection jeunesse *Qu'est-ce que...?*, intitulé *Qu'est-ce qu'une église ?*. Comme indiqué dans les pages précédentes, ce livret, conçu pour les 8-12 ans, offre une introduction ludique au riche patrimoine religieux de Wallonie, avec des jeux et illustrations pour accompagner les jeunes lecteurs dans leur découverte.

Sera également mise à l'honneur, la troisième édition du *Cent merveilles de Wallonie*, un ouvrage de référence qui célèbre en images les trésors architecturaux, archéologiques et naturels de notre région. En parallèle, les nouveaux



Stand de la Foire du Livre 2024, Bruxelles. © AWaP

Carnets du Patrimoine vous invitent à explorer deux univers fascinants :

- *Marcel et Jacques Depelsenaire*, une plongée dans l'œuvre de ces architectes emblématiques de Charleroi.
- *Les orgues de Wallonie*, un hommage à ces instruments qui allient musique et patrimoine.

Que vous soyez passionné d'histoire, amateur de belles découvertes ou simplement curieux, l'AWaP sera sur place pour vous conseiller et échanger avec vous. Nous vous attendons nombreux sur notre stand !

APPEL À PARTICIPATION

Organisez un événement pour les *Journées européennes de l'archéologie 2025* en Wallonie

Passionné(e) par l'archéologie, venez partager cette passion avec le public en participant à l'édition 2025 des Journées européennes de l'archéologie (JEA).

Ce rassemblement exceptionnel se déroulera du 13 au 15 juin 2025 et sera l'occasion idéale de mettre en valeur les trésors cachés du patrimoine wallon et de faire découvrir l'histoire fascinante de notre région.

En tant qu'organisateur, vous pourrez proposer des visites guidées, des ateliers interactifs, des conférences et même la visite de chantiers en cours.

Association culturelle publique ou privée, école ou passionné d'histoire, votre contribution sera précieuse pour faire de ces journées un succès.

L'AWaP se charge de votre inscription en ligne sur le site officiel des JEA et de la promotion de vos initiatives.

Vous pouvez aussi bénéficier d'un subside de 500 € pour mener à bien vos activités et de 100 € / jour pour l'encaissement lors des JEA.



Renseignements/Candidature

evenements@awap.be

www.awap.be

LES 37^{es} JOURNÉES DU PATRIMOINE, PLACE AU « PATRIMOINE GOURMAND »

Sous ce thème rassembleur, la 37^e édition des Journées du Patrimoine invite le public à se réappropriier une des activités humaines les plus anciennes, de la chasse et la cueillette aux expressions plus sophistiquées dont l'histoire a le secret. Depuis le Néolithique, les hommes produisent en effet de quoi subvenir à leurs besoins essentiels et cette activité a laissé d'innombrables traces si l'on s'y penche d'un peu plus près. Que l'on songe aux raffinements culinaires ou à la luxueuse décoration qui en a été témoin mais également aux expressions plus simples mais non moins intéressantes, lever le voile sur le patrimoine gourmand promet de belles découvertes, les 13 et 14 septembre prochains.

Mais si un thème a été choisi pour colorer ces traditionnelles découvertes de septembre, les Journées restent ouvertes à tout le patrimoine wallon, qu'il s'inscrive dans le thème ou pas et ce, pour le plus grand plaisir de tous les amateurs. Pour peu qu'ils soient complets et rencontrent l'ensemble des conditions de participation, les dossiers déposés via la plateforme d'inscription en ligne (<https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>) ou le formulaire papier téléchargeable sur www.journeesdupatrimoine.be avant le 22 mars 2025 pourront figurer au programme des prochaines Journées. Ces conditions bien connues sont la gratuité d'accès au site ou à l'activité et l'intérêt patrimonial du bien candidat. Le cas des dossiers dont le caractère patrimonial pourrait paraître moins évident sera analysé par le Comité exécutif des Journées, qui statuera sur ce point.

Les activités qui mettent en avant le patrimoine gourmand seront quant à elles pointées dans la brochure et pourront être éligibles à une subvention. Celle-ci se décompose en un subside destiné à couvrir les frais liés à la réalisation de visites guidées, d'animations et d'outils didactiques spécifiques à la manifestation pour un montant ne dépassant pas 500 € ainsi qu'en un second couvrant les frais d'encadrement du public pour un montant ne dépassant pas 100 € par journée. En résumé, est repris sous le terme d'encadrant toute personne spécifiquement chargée d'aiguiller et/ou d'accompagner le public durant les activités proposées (visite guidée ou activité pédagogique) en vue d'assurer la bonne marche de celles-ci, à l'exclusion des guides qui se chargent de la visite guidée du site proprement dite.



Moulin de l'abbaye de la Paix-Dieu, Amay. © AWaP



La 15^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine aura lieu du lundi 7 au vendredi 11 avril. Comme de coutume, elle invitera les élèves de 5^e et 6^e primaire et de 1^{er} et 2^e secondaire à la découverte d'une sélection de lieux relevant de ce que l'on appelle communément « le patrimoine UNESCO » ou « de l'UNESCO ». Cette nouvelle édition offrira l'opportunité aux classes de se familiariser avec tout ce que recouvre cette appellation employée parfois de manière un peu générique, à savoir :

- les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et les biens wallons repris sur la Liste indicative de la Belgique. Cette seconde liste reprend les sites qui feront potentiellement l'objet, à l'avenir, d'une candidature en vue de rejoindre cette prestigieuse liste ;
- le patrimoine wallon inscrit sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et
- le programme Mémoire du Monde.

En matière de patrimoine UNESCO, les cinq provinces wallonnes ne sont pas représentées de la même manière. Sans surprise, la province de Hainaut compte le plus grand nombre de lieux qui ouvriront leurs portes aux élèves en avril prochain.

Le programme complet des activités est en cours de diffusion auprès de toutes les écoles de Wallonie, qui pourront s'y inscrire jusqu'au 10 mars en utilisant le formulaire qui y est repris ou en se rendant sur le site interactif <https://public.journeesdupatrimoine.be>.

Nouveauté en 2025, les frais de déplacement des élèves vers les lieux participant à cette semaine de découvertes patrimoniales pourront faire l'objet d'une demande de subside ne dépassant pas 50% du coût du transport et n'excédant pas 1000€ par établissement scolaire. Ce subside pourra être sollicité lors de l'inscription des classes via le formulaire présent dans la brochure ou sur demande via journeesdupatrimoine@awap.be.

Le 1^{er} mai, les enfants et leur famille seront également conviés à la 5^e édition de la Vie de château en famille. Cet événement invite parents et enfants à la découverte de nombreux châteaux wallons. Les sites accessibles gratuitement à cette occasion ont concocté des activités variées et inviteront petits et grands à profiter de jeux développés également en partenariat avec MSW. Le programme sera prochainement diffusé auprès des partenaires et disponible sur www.awap.be.

Stephanie BONATO

La découverte du patrimoine, c'est toute l'année !

Le premier fascicule annuel de l'Agenda du Patrimoine vient de paraître. Il regroupe les activités programmées du 15 janvier au 14 avril 2025 et est consultable sur www.awap.be.

L'inscription d'activités pour le deuxième trimestre (15 avril - 14 juillet) est possible jusqu'au 15 mars... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous (via <https://organisateurs.journeesdupatrimoine.be>) !

Renseignements

Cellule des Journées du Patrimoine
Rue Paix-Dieu 1b • 4540 Amay
+32 (0)85 27 88 80
journeesdupatrimoine@awap.be
www.journeesdupatrimoine.be
Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)
Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)

UNE DÉLÉGATION SUD-AFRICAIN EN VISITE SUR LES LIEUX MÉMORIELS DE LA GRANDE GUERRE

Cette fin du mois de janvier a été marquée par la visite en Wallonie et en Flandre d'une délégation sud-africaine autour des sites funéraires et mémoriels de la Première guerre mondiale inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. L'objet de cette mission de deux journées a été de découvrir les cimetières et sites de mémoire et d'échanger spécifiquement sur l'approche mémorielle des sites comme lieu de réconciliation des peuples. Travaillant actuellement à la création d'un carré des héros ayant lutté contre l'Apartheid et au rapatriement des corps des défunts décédés à l'étranger, majoritairement dans les pays



Vue sur le Prowse Point en arrière-plan et visite du Mud Corner, Ploegsteert. © AWaP

voisins de l'Afrique du Sud, la délégation s'est rendue dans plusieurs pays en vue d'étudier des sites mémoriels liés à des événements historiques d'importance.

Pour l'Europe, elle a fait l'honneur de s'arrêter uniquement en Belgique. Le groupe a visité le cimetière de Saint-Symphorien à Mons, plusieurs sites funéraires et mémoriels de Ploegsteert et de Ypres à la rencontre des gestionnaires locaux qui les ont accueillis. La délégation a également honoré la mémoire des Sud-Africains morts au combat au Ploegsteert Memorial. Une mission riche en échanges, émotions et réciprocité entre les peuples.

Ingrid BOXUS
et Yannic SARRE

CONFÉRENCES

Dans sa mission de sensibilisation, l'AWaP invite régulièrement des conférenciers spécialisés dans des disciplines variées. Ils examinent des thématiques patrimoniales et permettent d'approfondir certains sujets.

Voici les titres des dernières conférences qui, ouvertes à tous, sont désormais disponibles sur la page YouTube de l'AWaP (@AgencewallonneduPatrimoine):

- *Grottes néandertaliennes, du mythe aux réalités*, par Pascal Depaepé;
- *Les jardins du Louvre et des Tuileries: un patrimoine face aux enjeux du XXI^e s.*, par Floriane Guihaire;
- *Le second-œuvre de l'architecture de la Croissance*, par Éric Monin.

Par ailleurs, la CRMSF propose également de visionner ses conférences sur le site www.crmsf.be sous l'onglet Activités.

Les prochaines conférences de l'AWaP seront annoncées dans les actualités du site Internet : www.agencewallonnedu-patrimoine.be

CONFÉRENCE



JEUDI 27 MARS 2025 À 19 H

Thierry Luthers

Journaliste, auteur et historien, Thierry Luthers a parcouru les cimetières des cinq provinces wallonnes et de la région de Bruxelles-Capitale à la découverte des personnalités de l'histoire de Belgique qui y ont élu leur « dernier domicile ».

5 € : adultes et seniors / **Gratuit** : étudiants et agents de l'AWaP
Réservation par téléphone au 04 250 93 70 ou par mail : infoarcheo@awap.be

Wallonie
patrimoine
AWaP

ARCHÉOFORUM

ARCHÉOFORUM DE LIÈGE
PLACE SAINT-LAMBERT, 4000 LIÈGE



© Adobe Stock

LE CARNAVAL DE BINCHE, classé au Patrimoine mondial de l'UNESCO

 Associe au croquis

- masque de cire à petites lunettes 1
- sabots de bois 2
- ceinture de cloches 3
- pannier rempli d'oranges 4
- chapeau à plumes d'autruche 5

 Replace les mots suivants dans le texte ci-dessous

- | | | | |
|-----------------|------------------|-----------------|-----------------------|
| BINCHE | PRINTEMPS | DÉGUISER | COSTUMES |
| CARNAVAL | GILLES | UNESCO | HÔTEL DE VILLE |
| COUTUME | FÊTE | MASQUES | |

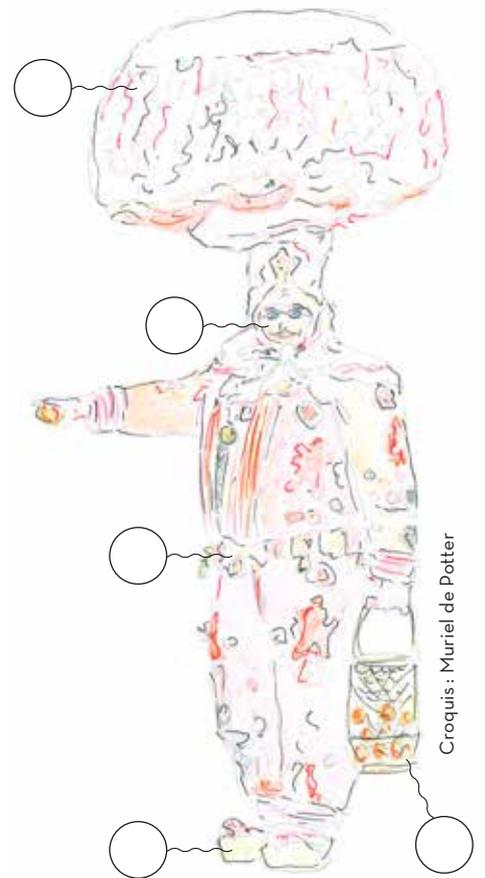
L'être humain a besoin de cultiver sa joie. Il trouve toutes les occasions possibles et imaginables pour faire la _____, se _____, faire de la musique, danser et bien s'alimenter. Le mot « carnaval » exprime très bien cette envie de mordre la vie à pleines dents. Il vient d'ailleurs du latin « carnelevare » que l'on peut traduire par « ôter la viande ».

Déjà pendant l'Antiquité, des fêtes existaient pour mettre un grand coup de pied à l'hiver au profit du retour du _____.

Au Moyen Âge, toute la population de l'Europe chrétienne devait respecter le carême. Le _____ était donc l'occasion, grâce à l'anonymat offert par les _____ et _____, de danser et de faire de la musique, bref de relâcher la pression ainsi que de consommer le reste des provisions d'hiver avant cette période de jeûne.

Aujourd'hui, les _____ de cette fête se sont maintenues en de nombreux endroits du monde, à _____ notamment, où les _____ paraded dans la ville au son du tambour et sont reçus à l'_____ par le bourgmestre.

Le carnaval de Binche est inscrit depuis 2003 sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'_____.



Croquis : Muriel de Potter



QUELQUES CARNAVALS DANS LE MONDE

Relie chaque carnaval à sa photo, en te rappelant que le carnaval de Venise est célèbre pour ses masques, celui de Stavelot pour ses Blancs Moussis et celui de Rio de Janeiro pour ses couleurs chatoyantes.

Carnaval de Venise



© Adobe Stock

Carnaval de Rio de Janeiro



© Adobe Stock

Carnaval de Stavelot



© Pixabay

Muriel DE POTTER

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Sophie Denoël,
Inspectrice générale f.f., SPW-TLPE-AWaP

Coordination

Madeleine Brilot
Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine
Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse lalettredupatrimoine@awap.be
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
Rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
lalettredupatrimoine@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



[agencewallonnedupatrimoine](https://www.facebook.com/agencewallonnedupatrimoine)



[#patrimoinewallon](https://www.instagram.com/patrimoinewallon)

ISBN 978-2-39038-235-5



9 782390 382355

La Lettre du Patrimoine n° 77 01 | 02 | 03 2025

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 22 janvier 2025

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2025/14.407/03